

Catégorie : [Infos FSALE](#)

Publication : 17 juin 2021

Affichages : 80

Share



Il est toujours intéressant de remettre en mémoire le but fixé par les statuts de notre Fédération.

Notre visite à Millau nous a fait préciser à nouveau ce qu'était notre Fédération dont l'existence date de 1898 et de constater, avec satisfaction, que l'esprit qui l'anime n'a pas si changé que cela...



La Fédération des Sociétés d'Anciens de la Légion Etrangère (FSALE) est l'aboutissement de l'évolution logique vers un groupement des Amicales, associations d'Anciens légionnaires.

Les Statuts précisent :

- 1/ Défendre les intérêts moraux et administratifs des Amicales réparties dans le monde.
- 2/Coordonner leurs actions et resserrer les liens de camaraderie, de solidarité.
- 3/ Apporter une aide matérielle aux Amicales et aux membres qui en font la demande.
- 4/ Faire connaître et défendre la Légion étrangère.



La vie de légionnaire ne saurait s'arrêter lorsque celui-ci quitte l'uniforme. Elle continue en avançant dans sa nouvelle forme d'existence en maintenant vivace, « l'esprit Légion », faisant montre ainsi d'une réelle

fraternité envers ses anciens et nouveaux camarades et où il applique rigoureusement, selon les situations de ces derniers, une solidarité et une générosité qui est celle du cœur mais aussi celle du devoir d'assistance des membres d'une même famille.

Nous savons que solidarité et générosité ne sont pas l'apanage de notre seule institution, néanmoins, nous procédons directement du « statut des étrangers au service de la France » ce qui représente la spécificité légionnaire.

C'est avec cet « esprit légionnaire » que se manifeste dans les faits, la capacité de la FSALE à faire passer les idées et les concepts qui se traduisent en aides et marque ainsi une solidarité du cœur, charpente solide qui unit tous les légionnaires des différentes générations, celles en activité de service ou celle des retraités.

Après avoir servi avec « Honneur et Fidélité », les rapports humains et fraternels sont empreints du sentiment d'appartenir à une même famille et notre exemplarité se traduit par l'existence de deux maisons d'hébergement d'anciens légionnaires qui nous fait dire à chaque jeune homme qui se voit remettre le « Képi Blanc » qu'à partir de cet instant précis il devient légionnaire et "qu'il ne sera plus jamais abandonné dans sa vie et ce jusqu'au-delà de son existence".

« **More Majorum** » puisque « **Legio Patria Nostra** » !